

Petit Meaulne-Vitray



Bulletin municipal de décembre 2020

ÉDITORIAL du MAIRE de MEAULNE-VITRAY



2020 ne sera décidément pas une année comme les autres. Nous avons été à nouveau reconfinés et bientôt déconfinés, espérant que les fêtes de Noël puissent rassembler nos familles.

La deuxième vague a particulièrement impacté notre région, notre village.

J'ai une pensée pour les personnes les plus vulnérables, qui ont très certainement vécu ce moment avec inquiétude ou difficulté.

Je profite aussi de cet éditorial pour remercier tous nos professionnels de santé qui se sont dévoués durant cette période, allant jusqu'à mettre en place un site de dépistage opérationnel depuis fin novembre.

Ils n'ont pas compté leur temps et, avec nos pompiers de Vallon en Sully ou d'Urçay, nous ont permis de mesurer la chance que nous avons de les avoir à proximité.

Durant ces moments délicats, il nous faut aussi accompagner leurs efforts et respecter les gestes qui protégeront nos proches, nos amis, nos connaissances. Nous voici maintenant équipés de masques qui deviennent d'usage courant et ne sont pas superflus.

Nous voici aussi tenus de respecter des règles d'hygiène élémentaires mais ô combien salutaires.

Il nous faut, de même, songer aux commerces, aux entreprises qui subissent de plein fouet les effets de cette situation, fragilisant leur comptabilité et menaçant leur existence...

C'est pourquoi, les communes, et Meaulne-Vitray ne fait pas exception, poursuivent, voire accroissent, leurs investissements.

Durant cette année, nous avons sollicité le plus possible nos entreprises locales pour poursuivre nos travaux et comme vous pourrez le constater dans ce numéro, ils n'ont pas chômé.

Nous avons remplacé certaines dépenses comme celle du feu d'artifice par l'achat de décorations de Noël qui permettent d'égayer cette fin d'année.

Mais cette situation n'est pas terminée et il faudra poursuivre nos efforts en 2021.

Il nous faudra compenser l'absence d'un certain nombre de rendez-vous annuels comme la remise des prix des maisons fleuries, des maisons décorées, des prix du brevet des collèges ou bien encore du repas des aînés ainsi que l'accueil des nouveau-nés et de leurs parents. Autant de moments conviviaux suspendus.

Nous tâcherons de rattraper ces moments perdus, notamment lors des vœux prévus le samedi 30 janvier, si bien sûr tout cela reste réalisable.

Pour le moment, je me permets de vous souhaiter les meilleures fêtes de fin d'année possible, et une très bonne lecture.

Pierre-Marie Delanoy, maire de Meaulne-Vitray

ÉDITORIAL du MAIRE DÉLÉGUÉ de VITRAY



À quelques semaines de la fin de l'année 2020, il est temps de réaliser un bilan de l'année écoulée et de se préparer à 2021 dans le contexte sanitaire que nous connaissons tous. La pandémie aura littéralement bouleversé notre année. Pourtant elle n'appartient pas encore au passé.

La COVID-19 a mis à mal notre économie : nos artisans, nos commerçants, nos restaurateurs, nos associations souffrent, touchés de plein fouet par le coronavirus, et j'éprouve de l'inquiétude quant à leur avenir. Comment présager des prochains mois, alors que le pays vient, à nouveau, de se confiner ?

J'ai une pensée pour les malades, leurs familles, les aidants, le personnel médical qui luttent courageusement dans les Ehpad, les hôpitaux et à domicile. Je remercie aussi tous les professionnels qui sont sur le pont.

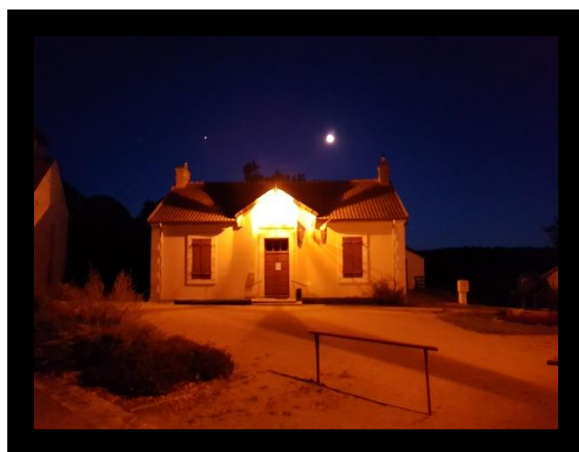
Et la « belle parenthèse estivale » que nous a offert l'épidémie a une fois de plus été marquée par la canicule et la sécheresse qui mettent en péril notre agriculture, nos forêts, et nous invitent à nous questionner pour anticiper de nouveaux épisodes.

En tant que maire délégué de Vitray, j'ai le devoir d'agir pour notre sécurité à tous. J'entends que certains administrés ne sont pas d'accord avec la mise en place de deux stops supplémentaires dans le bourg de Vitray : cette proposition nous a été faite par les services du Département ; elle nous semble être plus adaptée aux véhicules agricoles que des chicanes ou des ralentisseurs et c'est aussi la moins coûteuse.

J'en profite pour vous signaler que les panneaux lumineux de limitation à 50 kilomètres/heure puis 30 kilomètres/heure ne sont pas toujours respectés et je voudrais vous persuader d'adopter les bons comportements afin de réduire les risques d'accident.

Je vous informe aussi que le lieu-dit Les Arpents va basculer en agglomération, avec limitation de la vitesse à 50 kilomètres/heure.

Malgré le contexte actuel, l'entretien de la voirie par la Communauté de communes se poursuit et nos projets avancent : une troisième porte coulissante sera installée au hangar communal afin de créer un box supplémentaire. Une nouvelle cuisine, plus grande, à la salle polyvalente, est à l'étude pour 2022. Nous avons l'accord pour enfin lancer la numérotation de nos rues nécessaire pour améliorer la sécurité des interventions des services de secours, de soins médicaux, de dépannage, de livraison...



Désormais, il ne sera pas facile de se perdre dans le village !

Il est maintenant temps de tourner la page 2020.

Les élus de la commune déléguée de Vitray se joignent à moi pour vous souhaiter, ainsi qu'à votre famille, de bonnes fêtes de fin d'année et tous nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Bernard Damoiseau, maire délégué de Vitray

TRAVAUX

Bilan des travaux de voirie Meaulne-Vitray 2013-2019

C'est la Communauté de communes du Pays de Tronçais qui détient la compétence voirie.

Entre 2013 et 2019 la Communauté de communes a réalisé 263 576 € de travaux et dépensé 23 827 € pour la signalétique et le petit matériel, soit une moyenne de 47 000 € par an.

Le département verse les subventions à la Communauté de communes. Il raisonne par commune : les travaux dans une même commune ne peuvent donner droit à une subvention que tous les deux ans. En conséquence, la Communauté de communes peut demander une aide chaque année mais en alternant les communes.

Travaux (fossés et voirie) réalisés sur notre commune en 2020 ...

Le Vernet	Les Prugnaudons	Le Plaix	Les Arpents
Le Moulins Mas	Les Seignes	Les Chérons	Fay
La Pêcherie	Les Liaudais	Jovinière	Magnoux
Le bourg de Vitray			

...pour un montant de 158 400 € TTC

Les prochains travaux de voirie auront donc lieu sur notre commune en 2022.

Au stade :

Après la remise en état de la pelouse avec un arrosage automatique et des travaux dans les vestiaires, nous avons enfin pu concrétiser l'achat de la parcelle jouxtant le stade, achat qui aurait dû avoir lieu au printemps.

L'entreprise de terrassement a pu ainsi réaliser le nouveau parking, d'une surface de 1000 m². Un devis pour clôturer cette parcelle est signé, l'entreprise devrait intervenir début 2021. Par la suite, cet espace sera arboré. L'enceinte du stade est ainsi sécurisée et les voitures stationneront sur ce parking.

La réalisation d'un puits pour l'arrosage du stade est à l'étude.

Local de la Boule meaulnoise, parc municipal de Meaulne

Les travaux concernant l'extension et la mise aux normes du local associatif de la Boule meaulnoise sont terminés. L'association a participé activement en réalisant divers travaux dont la pose du carrelage. La municipalité ne peut que se réjouir de ces travaux réalisés en commun et l'association de la Boule meaulnoise est désormais équipée d'un local digne de ce nom.

L'Espace Jacqueline Pelletier Doisy-Delachaux, anciennement la Cure

Après un bon délai pour obtenir l'accord de l'architecte des Bâtiments de France et réaliser le monte-personne, l'entreprise Tullio a construit un bâtiment autour de celui-ci. Ces travaux ont été réalisés dans de bonnes conditions et en parfaite coordination avec l'ascensoriste. Les travaux se sont poursuivis par la réalisation du cheminement piéton pour les personnes à mobilité réduite.



Entrée du monte-personne



Accès personne à mobilité réduite

Les agents municipaux aménageront par la suite la petite cour intérieure.

Route du Vernet

Après la construction de la station d'épuration à filtres plantés de roseaux et le transfert de la compétence assainissement au SEA Vallon en début d'année, des travaux de rénovation du réseau d'eau potable commençaient en septembre 2020 devant le lotissement des Deux Rivières. Toute chose vieillit au fil du temps et les canalisations n'échappent pas à cette règle. 550 mètres de tranchées, 550 mètres de tuyaux à ôter et à remplacer, sans oublier les raccordements avec les riverains. Pour ce faire, le SEA a commissionné les services de l'entreprise SAS Barberio. Une pelleteuse de 8 tonnes pour la tranchée de la conduite principale et une autre de 3,5 tonnes pour les raccordements des particuliers ont été nécessaires pour mener à bien cette opération ; sans oublier les norias quotidiennes de quatre à cinq camions bennes pour déblayer la terre et les gravats. Les travaux d'excavation sont encore visibles et se signalent par des enclos de barrières, disposées en carré ou en rectangle, tout le long des bâtiments situés sur la D312. En fin de compte, quelques semaines de patience mais un réseau tout neuf et assaini. Merci à Arthur Aupy, chef de chantier à l'entreprise Barberio, pour son aide et ses précisions sur les opérations du chantier.

Maintenant que tous les réseaux sont rénovés et enfouis (eau, assainissement, Télécom et électricité), la municipalité va pouvoir confier à un cabinet d'étude l'aménagement de cette route départementale qui dessert le lotissement des Deux Rivières, le Vernet, mais également le canal de Berry.



Le local du kinésithérapeute

Après l'acceptation du permis de construire pour modifier cette ancienne maison place de la Fontaine, notre architecte, Mme Laprugne, s'est attelée à la réalisation de l'appel d'offres dont l'échéance est mi- décembre. Avant que les travaux ne commencent en début d'année prochaine, les agents communaux se sont chargés de la démolition de quelques éléments en mauvais état et du nettoyage.



JEUNES DE MEAULNE-VITRAY

Si vous avez entre 11 ans et 18 ans, et que vous souhaitez vous exprimer et, de ce fait, participer à un COMITÉ JEUNESSE, venez nous rejoindre : tous ensemble, nous réfléchirons sur vos souhaits pour un mieux-vivre dans notre commune de Meaulne-Vitray et vous deviendrez ainsi des acteurs de ce mieux-vivre.

Toutes les idées seront les bienvenues !

Vous pouvez vous inscrire en mairie par mail mairie.meaulne@orange.fr ou en téléphonant au 04 70 06 95 34. Nous nous rencontrerons ensuite pour faire plus ample connaissance. À très bientôt.

NOS AÎNÉS FACE À LA COVID 19



La municipalité de Meaulne-Vitray et le CCAS (Centre communal d'Action sociale) continuent de porter attention à nos aînés pour leur proposer divers services comme :

- faire livrer leurs courses, soit par les commerçants, soit par des bénévoles,
- faire appel au portage de repas à domicile grâce au Centre social,
- faire appel au service de Transport à la Demande.

A été aussi mis en place un service d'appels téléphoniques pour répondre à leurs questions, les rassurer ou échanger, ou simplement les écouter. A la demande de certains aînés, il a été procédé à des moments de lecture par téléphone.

Ce dispositif permet éventuellement de repérer et d'accompagner les aînés fragiles ou dépendants vivant à domicile sur notre commune.

Les élus et les membres du Conseil d'administration du CCAS ont pu constater un manque de moyens de communication chez les aînés, ceux-ci n'ayant pas, pour beaucoup d'entre eux, de connexion internet. De ce fait, les aînés non encore connectés à internet mais souhaitant néanmoins approcher cette nouvelle technologie peuvent appeler la mairie qui les aidera à trouver une solution.

LE NOËL DES ÂÎNÉS

Le traditionnel repas des aînés n'a pas pu avoir lieu en raison des contraintes sanitaires mais nos aînés n'ont pas été oubliés ! Il a été prévu pour chacun d'entre eux une brioche faite par notre boulanger, une boîte de chocolats ainsi qu'un bon-cadeau restaurant pour qu'ils puissent, selon leur choix, passer un moment gourmand soit à l'Auberge de la Scierie soit au Cœur de Meaulne, lorsque les restaurants pourront ouvrir.



LE VILLAGE AMI DES ÂÎNÉS

Les aînés de l'atelier intergénérationnel « Écoute, partage et communication » se sont réunis régulièrement à la salle des fêtes de Vitray jusqu'à la date du confinement obligatoire. Compte tenu de l'augmentation du groupe, celui-ci a dû être scindé afin de respecter les règles de distanciation ; cet atelier fonctionne donc maintenant le mardi et le jeudi, de 14 heures à 17 heures, à la salle des fêtes de Vitray.

Si des personnes intéressées veulent venir nous rejoindre, une simple inscription à la mairie de Meaulne ou de Vitray suffit.

LIRE ET FAIRE LIRE

Le conseil municipal de novembre a validé la reconduction de la convention avec l'association départementale de Lire et Faire lire. C'est donc une labellisation de ce service, qui est offert par Meaulne-Vitray Village Ami des Aînés et destiné à éveiller le sens de la lecture chez l'enfant à partir de 4 ans et jusqu'à 12 ans. Les séances reprendront dès que les pouvoirs publics nous y autoriseront. Une dizaine d'aînés bénévoles vont encadrer les enfants qui sont à ce jour au nombre de 27.

En 2021, toujours en fonction des dispositions liées à la COVID 19, en plus de cet atelier de lecture, vont s'adjoindre de nouveaux ateliers (cuisine, atelier créatif, jeux de société) ainsi qu'une activité chant choral.

Tout cela encadré par des aînés du groupe intergénérationnel, sous l'égide de la municipalité et du CCAS, avec l'accompagnement du Réseau francophone des Villes Amies des Aînés.

LE NOËL DES ENFANTS

Malgré une fin d'année difficile, le Père Noël n'oublie pas ses enfants des écoles. Il ne peut pas être présent, mais il prendra le temps de passer pour déposer les cadeaux complétés d'un petit goûter, avant les vacances de Noël.

EFFECTIFS DES ÉCOLES

Maternelle - Mme BODNAR : 25 enfants, dont 7 de Très Petite Section

Maternelle Grande Section et CP - Mme CARTERON : 20 enfants

CE1 et CE2 - M. GIOSA : 16 enfants

CM1 et CM2 - Mme DEFOY et Mme GIOSA : 20 enfants



Au total, 81 élèves sont inscrits dans les écoles de Meaulne-Vitray cette année.

SÉCHERESSE

La commune a déposé un dossier de reconnaissance de catastrophe naturelle pour la sécheresse de cette année. Si la réponse ministérielle est positive, les administrés n'ont qu'un délai de 10 jours à compter de la parution de l'arrêté pour déclarer à leur assurance les dégâts causés à leur habitation. L'arrêté paraît en général en juin ou en juillet ; vous trouverez alors l'information en mairie, sur le site municipal www.meaulne.fr et sur la page Facebook communale <https://www.facebook.com/Meaulne-Vitray-380204019119097>. Il serait bon de vous signaler dès à présent en mairie si des fissures sont apparues dans vos murs.

SÉCHERESSE ET MORT DES ARBRES

Le point sur notre commune :

Cette année encore, nous avons dû abattre quelques arbres devenus dangereux car risquant de chuter, et en couper d'autres qui étaient déjà tombés, notamment le saule au bord de l'Aumance.

Si la commune a entrepris de replanter le plus possible, il nous faut songer à choisir des espèces qui soient capables de résister aux futures autres sécheresses.

Nous ne pouvons que vous inciter à faire de même en surveillant tout particulièrement les arbres proches de votre maison ou en limite de propriété : les assurances ne remboursent pas toujours les dégâts ...

Et dans la forêt de Tronçais :

Une réunion a été organisée par l'ONF en novembre en web-conférence sur le sujet des dépérissements d'arbres dans l'Allier. En voici la synthèse :

Les sécheresses successives ont affaibli les arbres dans l'Allier. En particulier, 2018 et 2019 sont des années de stress hors-normes pour les peuplements forestiers. L'ONF et le DSF (Région AURA-Département de la Santé des Forêts) sont mobilisés pour assurer un suivi sanitaire renforcé des forêts. En 2020, de nombreux hêtres et pins sont morts dans des peuplements forestiers. Pour le chêne, des signes de dépérissement, voire de mortalité, ont été observés dans certains peuplements.

Dans les forêts publiques comme Tronçais, l'ONF a engagé les actions particulières suivantes en 2020 :

- observations renforcées
- récoltes en prévention, pour la sécurité, notamment en bordure de routes.
- récoltes au sein des peuplements de gros bois, sans déstabiliser, pour valoriser un patrimoine exceptionnel (chêne de haute qualité).

A Retenir



Au-delà de 2020, il est possible que des peuplements soient à régénérer plus tôt que prévu, de façon anticipée. Ces régénérations pourront se faire naturellement (avec semis issus des arbres en place). Elles pourront se faire par plantation en incluant potentiellement des essences nouvelles afin d'accompagner l'adaptation aux changements climatiques.

Au niveau de Tronçais, la situation soulève des questions sur l'avenir de la forêt : comment sera Tronçais demain ? Quel sera l'impact des dépérissements ou des nouvelles plantations sur la biodiversité, la faune et la flore ?

DÉCORATIONS DE NOËL



Samedi 5 décembre, des élus ont commencé la décoration de notre village ; la semaine suivante, les agents techniques ont installé les illuminations (sauf sur le pont de l'Aumance, l'électricité n'ayant pas encore été rétablie). Cette année encore, l'ONF nous a fourni des sapins mais ce sera difficile dans les années à venir, les jeunes arbres ayant beaucoup souffert de la sécheresse. Nous espérons que ces décorations mettront un peu de gaité dans notre village et dans vos cœurs en cette période difficile pour tous.

UNE PETITE AVANCÉE POUR LA MAISON DU LOUP

Cette petite maison forestière qui appartient à l'ONF est située en forêt au rond de Vitray, sur le territoire de notre commune. Son nom reste mystérieux mais il y avait bien des loups en forêt de Tronçais et ce, jusqu'entre les deux guerres. Une légende lui attribue aussi un fantôme... La maison et ses environs a fait l'objet d'un roman pour enfants de Colette Vivier en 1954, intitulé *La Maison du loup*. Depuis 2005, elle servait de gîte aux chiroptères.



Elle avait été très gravement endommagée par la chute d'un arbre le 13 décembre 2019 et malheureusement la mise hors d'eau a tardé : elle vient seulement d'être faite en novembre 2020.

La suite logique sera la remise en état, avec une prise en charge par la Communauté de communes.

La question maintenant se pose pour nous : est-ce que la Maison du loup, une fois réparée, restera fermée au public et exclusivement réservée aux chauves-souris ? Ou bien ne pourrait-on envisager un espace ouvert d'information sur le label Forêt d'Exception et surtout sur le brame du cerf, située telle qu'elle est au milieu de la zone de quiétude créée chaque automne par l'ONF justement pour l'observation de ce phénomène naturel qui attire tant d'amateurs sur Vitray ?

LE « MARCHÉ » à MEAULNE-VITRAY

Le vendredi matin Place de l'Aumance de 9h à 12h30

Boucherie-Charcuterie-Traiteur : Boucherie Webert tel 02 48 56 61 62

Tous les quinze jours en alternance :

Fromages, salaisons, produits régionaux: M. Coublanc tel 02 48 63 54 94

Apicultrice vendant miel, pains d'épice, etc.: Mme Moranne tel 06 28 64 77 45

Horticulteur le lundi matin en saison : M. Dollet tel 02 48 63 13 01

Deux « foodtrucks » Place de l'Aumance

Les mardis de 17 h à 20h30 : Pizza'iolix tel 06 13 07 53 32

Les lundis de 18h à 22h : Kebab-Hamburger-Frites tel 06 97 71 62 79

CONCOURS DES MAISONS DÉCORÉES

À l'occasion des fêtes de fin d'année, la commune reconduit le concours des maisons décorées.

Nous vous invitons à participer nombreux afin d'égayer notre village.

Cette année encore, les décors peu énergivores seront privilégiés.

Vous pouvez vous inscrire en complétant le formulaire ci-dessous et en le retournant à la mairie ou en le renvoyant par mail à

mairie.meaulne@orange.fr

avant le 24 décembre 2020.



.....

Mme/M.....

Adresse.....

Souhaite s'inscrire au concours communal des maisons décorées.

Le...../...../2020

Signature:

ACTIONS CITOYENNES “NETTOYONS LA NATURE”

Deux journées citoyennes ou plutôt “matinées” ont été organisées. Le 26 septembre, des bénévoles, l'ESOX Meaulnois (société de pêche) et les membres du conseil municipal ont procédé au nettoyage du Canal de Berry et de la berge (côté pêcheurs) de la Chapelle à la limite de la commune d'Epineuil. Les agents techniques ont ensuite fini de broyer les branches.



Le 24 octobre, bénévoles et conseillers municipaux ont nettoyé “le Boulevard du brame”, jusqu’au lavoir des Arpents, et les abords du rond de Vitray jusqu’à l’observatoire. Ces journées se sont déroulées dans une bonne ambiance et seront renouvelées.



UNE RECETTE ANTI-GASPI POUR UTILISER LES ÉPLUCHURES DE CAROTTES : LA TARTE AUX ÉPLUCHURES DE CAROTTES

Ingrédients :

- 500 g d'épluchures de carottes
- 1 pâte feuilletée
- 20 cl de lait concentré non sucré
- 2 œufs
- 1 grosse cuillère à soupe de curry
- 1 cuillère à soupe de moutarde
- Sel et poivre

Préparation :

- Faire revenir les épluchures de carottes à la poêle dans un peu d'huile jusqu'à cuisson presque complète.
- Dans un saladier, battre tous les ingrédients et rajouter les épluchures revenues.
- Étaler la pâte feuilletée et verser la préparation, en répartissant de manière homogène les épluchures
- Cuire au four 20 à 30 minutes à 180°C.



On peut ajouter un oignon haché et revenu avec les carottes, mettre des herbes de Provence ou du fromage râpé, remplacer le curry par du cumin... Avec une salade, cette tarte constitue un repas léger parfait pour le soir.

OÙ EN EST-ON DE L'ADRESSAGE DANS LES LIEUX-DITS DE LA COMMUNE ?

Après un premier devis demandé à La Poste en 2016 sans réponse en 2017, le responsable ayant changé, il a fallu demander un deuxième devis début 2018. Une relance plus tard, un devis "définitif" a été signé en juillet 2018. Un rendez-vous a dû être obtenu auprès du directeur de La Poste en novembre 2018 pour faire avancer le dossier. Le début de 2019 se passe en réunions avec un responsable pour vérification des adresses, qui ont été validées en conseil municipal fin 2019. Confinement oblige, ce n'est qu'en septembre 2020 que le tableau du nouvel adressage nous parvient, avec quelques erreurs... Un "dernier" rendez-vous pour finaliser l'adressage début octobre et nous attendons le passage du responsable du secteur de La Poste pour pouvoir enfin nous occuper des plaques de nom de rue et de numéros...

RAPPEL DE LA REDEVANCE ANNUELLE SPANC

La mise en place d'un Service Public d'Assainissement Non Collectif – dénommé SPANC – est obligatoire pour les communes.

Le SEA Nord Rive Droite du Cher gère donc entièrement, pour ses communes adhérentes, le diagnostic des installations existantes, le contrôle périodique de ces dernières ainsi que le conseil et le contrôle lors de la mise en place ou de l'amélioration des dispositifs.

Les contrôles réalisés constituent des prestations qui permettent aux usagers d'être en conformité avec les dispositions législatives et réglementaires applicables en matière d'assainissement non collectif. Le SPANC est, et doit être, financé entièrement par ces redevances acquittées par les usagers en contrepartie des prestations fournies.

Le contrôle périodique obligatoire des installations existantes, tous les dix ans maximum, a donné lieu, depuis 2015, à l'exercice d'une prestation globale dont le résultat est la production d'un diagnostic périodique de bon fonctionnement. Afin de couvrir les frais de cette prestation, une redevance annuelle, d'un montant de 23 € HT par dispositif, a été mise en place à partir du 2ème semestre 2015 par l'intermédiaire d'une facture à l'attention des propriétaires des immeubles concernés (tarif au 1er janvier 2020 : 24 € HT par dispositif d'assainissement non collectif).

Pour plus d'informations, vous pouvez également joindre le SEA par téléphone au 04.70.06.50.51 ou par mail sur secretariat@sivomvallon.fr.



UN NOUVEAU MODE DE PAIEMENT DES FACTURES DU SEA NORD RIVE DROITE DU CHER

On pouvait déjà payer les factures d'eau et d'assainissement par différents moyens : en espèce en dessous de 300 euros dans une Trésorerie, par chèque, mandat ou virement bancaire, par carte bancaire avec TIPI sur le site du SEA www.seavallon.fr . Depuis le 8 octobre 2020, les factures sont pourvues d'un QR CODE ! C'est quoi ? Le QR code (de l'anglais "Quick Response"), apparu au Japon dans les années 1990, est un code-barre complexe constitué de modules, normalement de couleur noire, distribués sur un carré blanc qui dessinent un message numérique codé lisible en le scannant. Non seulement il contient des informations, mais il déclenche aussi des actions, en exécutant des commandes comme l'ouverture d'une page web. Grâce à ce « pictogramme », les bureaux de tabac partenaires de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) pourront enregistrer votre paiement, en espèces (en dessous de 300 euros) ou par carte bancaire, de façon sécurisée. Pour nous, les plus proches bureaux de tabac partenaires sont à Cérilly, Commentry ou Montluçon. Liste pour la France entière sur le site <https://www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite>



LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS
SOUHAITE DE JOYEUSES FÊTES
et vous donne rendez-vous, si le
coronavirus le permet,
le samedi 30 janvier à la salle Alain
Fournier



Meaulne Vitray

est sur



IntraMuros



Téléchargement gratuit

Votre territoire utilise l'application mobile IntraMuros pour vous informer. Téléchargez-la pour découvrir les alertes, les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours !



*Attention, tous les services ne sont pas encore opérationnels.
Nous espérons qu'ils le seront bientôt.*

INFOS PRATIQUES :

Mairie de Meaulne : 2, place de la

Mairie Tél : 04 70 06 95 34

Fax : 04 70 06 91 29

Mail : mairie.meaulne@orange.fr

Site web : <http://www.meaulne.fr>

> Accueil du lundi au vendredi : de 9h à 12h et de 15h à 18h

Permanence d'un élu (maire ou adjoint) sur rendez-vous le premier samedi du mois de 11h à 12h

Location de la salle Alain Fournier : renseignements sur le site de la commune et s'adresser à la mairie

Ecole maternelle

9, place de l'Église

Tél : 04 70 06 98 75

Mail : ecole.meaulne.03@ac-clermont.fr

Ecole primaire :

14, place de la Mairie

Tél : 04 70 06 92 12

Garderie en période scolaire

> Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 7h-9h et 16h30-18h30 pour les enfants scolarisés à Meaulne-Vitray – Tél : 04 70 04 33 56

Centre Social : 7, chemin de Dagouret

Tél : 04 70 06 95 21

Mail : centre.social.meaulne@wanadoo.fr

Site web: <http://meaulne.centres-sociaux.fr>

Bibliothèque : Ecole primaire (salle au rez-de-chaussée) – Ouverture premier et troisième mercredis du mois de 14h à 15h

L'agence postale communale :

10, place de la Mairie Tél : 04 70 08 66 72

> Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h-12h

> Mercredi et samedi 10h-12h

Ø Courrier relevé à 12h (samedi à 10h30)

Ramassage des ordures ménagères et des recyclables (poubelles couvercle

jaune) : > Lundi matin pour Meaulne et pour Vitray

Mairie de Vitray

tel : 04 70 06 96 08

> Ouverture : lundi de 14h à 17h, mardi et jeudi de 14h à 17h30

Permanence du maire délégué : sur rendez-vous

Mail : mairie-vitray@wanadoo.fr

Location de la salle des fêtes : s'adresser à la mairie

Médecin : Mme Laure GOZARD

15 Rue des Dames – Tél : 04 70 06 95 73

Médecin de garde : 04 70 48 57 87

Dentiste : M. Jacques VIGIER

4 Route d'Hérisson – Tél : 04 70 07 22 57

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h

Infirmières : Mlle Mélanie VENUAT et Mme Isabelle TAVERNE

15, rue des Dames Tél : 04 70 06 98 02

Pharmacie : M. Jérôme MERLIN

19, route de Paris – Tél : 04 70 06 96 45

> Ouverture du lundi au vendredi 9h-12h et 14h-19h ; samedi 9h-12h

Pharmacie de garde : 39 15

Déchèterie de Vallon en Sully :

La Montgarnie – Tel 04 70 06 55 61

SICTOM Région Montluçonnaise à Domérat

Tel 04.70.64.23.80 – 04.70.64.10.38

> Horaire d'été : mardi, mercredi, vendredi, et samedi : 8h-12h et 13h30-18h ; fermeture lundi et jeudi

> Horaire d'hiver : mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h ; fermeture lundi et jeudi

Gîte de groupe municipal (15 pers.) :

ouvert toute l'année ; 3 chambres, cuisine équipée, douches, cour fermée. Photos et tarifs sur le site de la commune.

Réservations par mail : gitemeaulne@orange.fr ou par tél : 04 70 06 91 13